



Pour les élèves contraints de s'isoler, une continuité pédagogique défailante

Depuis la rentrée, les élèves non vaccinés doivent s'isoler quand ils se retrouvent cas contacts. Or, nombre d'enseignants n'ont pas les moyens de les accompagner correctement. Lorsque Leslie* apprend que sa fille ne pourra pas partir en voyage scolaire sans être vaccinée, le ciel lui tombe sur la tête. Sa fille est allergique au vaccin. L'information vient de « la professeure organisatrice, qui a dit que la structure d'accueil n'acceptait que la vaccination... » Pour cette mère de famille, c'est donc la double peine. Elle décide d'alerter le principal. Après quoi, l'enseignante rétropédale et se contente du passe sanitaire : « Ils avaient juste mal compris le système mis en place », relativise cette habitante de l'est francilien.

Mais bien des confusions de ce genre ont été provoquées par le protocole sanitaire mis en place à la rentrée, qui a imposé, pour la première fois, l'isolement des élèves cas contacts non vaccinés.

« On a toujours dénoncé cette mesure car elle est discriminatoire, clame Christophe Merlino, secrétaire de la FCPE des Bouches-du-Rhône, département métropolitain au taux d'incidence le plus élevé (117 pour 100 000 habitants au 5 octobre). Même en mettant en place une continuité pédagogique, automatiquement l'élève ne suivra pas de la même façon que s'il était en cours. » Ce père de famille alerte sur les enfants ayant des difficultés d'apprentissage ou en situation de handicap : « Quand les élèves ont des besoins particuliers, l'aide que pouvait fournir le collègue n'existe plus. Et les parents doivent aussi se débrouiller pour la garde. »

« J'ai l'impression que l'Éducation nationale n'a pas tiré les leçons du début de la crise », relève Nageate Belahcen, co-présidente nationale de la FCPE et mère d'une collégienne. Concernant la vaccination, « c'est très obscur » « Suivre les cours à distance, d'accord. Mais encore faut-il avoir un équipement informatique. Et au niveau de la connexion internet, ce n'est pas la même chose de vivre dans une campagne isolée que de vivre en ville. » Elle souhaite notamment que les collégiens, une fois testés négatifs, puissent retourner en cours, car elle est bien consciente que « les enseignants ne vont pas faire de journées à rallonge ». Or, s'agissant des tests, « rien n'est mis en place dans les établissements », selon elle.

Pour Sophie Vénétiay secrétaire générale du Snes-FSU (le premier syndicat enseignant) et professeure d'économie (SES) dans un lycée de l'Essonne, c'est globalement « le protocole de la grande débrouille ! » Parce que « Jean-Michel Blanquer a sous-estimé le rôle de l'école dans la circulation du virus », il n'y a toujours « ni les moyens ni l'impulsion nationale nécessaire pour appliquer correctement le protocole sanitaire et lutter contre l'épidémie ». Au 1^{er} octobre, 8 structures scolaires et 1 692 classes étaient fermées en France. Des chiffres qui concernent majoritairement l'enseignement primaire.

Pour sa part, Sophie Vénétiay envoie les cours et les devoirs aux élèves qui doivent s'isoler, afin de maintenir un lien « dans la mesure du possible » « On doit à chaque fois respecter le protocole sanitaire "dans la mesure du possible" », rappelle la syndicaliste. « On a toujours dit qu'on n'avait pas le don d'ubiquité. »

D'après le dernier protocole, les modalités de la continuité pédagogique sont laissées à l'appréciation des enseignants. Si l'hybridation est possible, c'est généralement l'envoi de cours et de travaux par mail qui l'emporte : « Et je comprends totalement [les enseignants –ndlr] », assure Didier Georges, principal de lycée à Paris et secrétaire général du Syndicat national des personnels de direction de l'Éducation nationale



(SNPDEN, principale organisation). « Quand on était en confinement total, il n'y avait pas de soucis pour faire des cours en visio. Le problème, c'est l'hybridation. C'est techniquement impossible. »

L'insuffisance des moyens techniques est en cause : « Si vous avez 10 élèves de 10 classes différentes qui sont en quatorzaine, il ne peut pas y avoir 10 profs qui utilisent le débit en même temps. » Et puis, avec le travail de correction et de préparation des cours, « on arrive facilement à 35-40 heures de travail », rappelle le proviseur, qui comprend les réticences des enseignants et les difficultés que ces derniers peuvent rencontrer pour gérer deux salles de classe à la fois.

Mais certains parents ne comprennent pas le sort réservé à leur enfant. Fatiha, mère de famille en Nouvelle-Aquitaine, vaccinée tout comme son mari, a dû faire face à l'isolement précoce de son fils, tout début septembre. « Il a eu 12 ans le jeudi de la rentrée [l'âge d'éligibilité à la vaccination –ndlr] . Après son anniversaire le week-end, sa tante a été testée positive et on a tous été déclarés cas contacts. »

Après deux jours de classe seulement, il doit donc s'isoler pendant une semaine. « La directrice nous a dit que rien dans le protocole n'indiquait qu'il fallait que les profs fassent cours en visio, que c'était au bon vouloir des profs. Mon fils avait du travail à faire, certes, mais pas de cours en direct. » Cela lui a porté préjudice, selon elle

Interrogée, la directrice de l'établissement confirme l'absence de cours en visio : « C'est malheureusement le cas pour la majorité des élèves. Il faut comprendre que les enseignants ont déjà beaucoup de travail pour faire respecter les gestes barrières. Cela, en assurant leur cours et en surveillant le comportement des élèves en présentiel. »

Dans sa voix, on sent poindre la lassitude, liée à un protocole « pas assez préparé », une fois encore. Elle estime malgré tout que « les rapports entre équipe pédagogique et parents d'élèves ne se sont pas tendus du tout avec la crise. On a à chaque fois essayé d'expliquer le pourquoi du comment. »

* Ces prénoms ont été modifiés.

